



Comité Pluraliste de réhabilitation,  
de défense et de promotion de la ligne SNCF  
Béziers – Millau – Clermont-Fd – Paris  
UL CGT  
2, rue de la République  
34600 BÉDARIEUX  
comitepluraliste.bn@gmail.com

Monsieur Guillaume Pépy  
Président-directeur général de la SNCF  
Campus Etoiles  
2, place aux Étoiles  
93210 LA PLAINE SAINT-DENIS

Monsieur Jacques Rascol  
Directeur régional SNCF Occitanie  
9, boulevard de Marengo  
BP 95209  
31079 TOULOUSE CEDEX 5

Bédarieux, le 17 août 2019

**Objet : Direction départementale SNCF Mobilités Aveyron / Lozère**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur,

Nous apprenons avec stupéfaction la suppression immédiate du poste de Directeur départemental SNCF Mobilités Aveyron / Lozère.

Pour l'ensemble des élus de tous bords et des usagers regroupés au sein du Comité Pluraliste de réhabilitation, de défense, et de promotion de la ligne SNCF Béziers-Millau-Clermont-Ferrand-Paris, cette décision est incompréhensible et inacceptable.

Ce représentant SNCF Mobilités, couvrant le périmètre des lignes Aubrac, Cévenol et Marvejols – Mende – La Bastide en Aveyron et Lozère, est nécessaire afin d'assurer le dialogue avec les collectivités, les acteurs institutionnels et les usagers, dont de nombreux scolaires qui empruntent la ligne chaque semaine.

Au regard des spécificités de ces axes du Massif Central, nous demandons le maintien d'un représentant SNCF Mobilités sur le périmètre Aveyron – Lozère. Le remplacement par un interlocuteur déporté est inconcevable et pourrait être interprété comme la traduction d'une possible volonté de fermer la ligne, la décision, de plus, étant prise en plein été.

Dans le contexte de lutte contre le changement climatique, le train est, plus que jamais, au cœur des préoccupations régionales, nationales et européennes. D'où l'importance de l'interlocuteur de terrain et de proximité.

Comme nous l'avons déjà évoqué auprès de vous, nous proposons plus globalement la création d'un établissement multi-professions SNCF Massif Central pour mieux correspondre aux caractéristiques de ces lignes et aux besoins des usagers.

.../...

La SNCF se doit de prolonger l'effort du conseil régional Occitanie qui, de son côté, maintient un budget conséquent pour pérenniser la ligne. Ce sont ainsi 18M€ qui ont été votés pour l'axe Aubrac au mois dernier.

Nous comptons sur votre compréhension face à ce sujet de la plus haute importance.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Jacky Tello  
Président du Comité Pluraliste



Copies :

- Mme Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie
- M. Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Mme Martine Guibert, Vice-présidente en charge des transports de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- M. Jean-Luc Gibelin, Vice-président en charge des mobilités et infrastructures transports de la Région Occitanie